Embryon de Vipère bipède et cyclocéphale,

par L. Launoy.

(Laboratoire de M. le professeur H. Filhol.)

Les cas de monstruosité signalés chez les Ophidiens sont assez peu nombreux — ceux de dérodymie exceptés — pour qu'il m'ait semblé intéressant de signaler celui-ci; il concerne un Embryon né à terme en même temps que cinq autres Vipéreaux d'une *Vipera Berus* tenue en captivité, à jeun depuis 27 jours. L'animal était vivant. Il mesurait de l'extrémité antérieure du dentaire à l'extrémité postérieure du corps 11 cent. 5 de longueur totale. Au niveau de la région anale, latéralement et symétriquement placés, on constatait la présence de deux moignons bien développés, de dimensions inégales (celui de droite 6 millimètres, celui de gauche 4 mill. 5) et formés tous deux d'une portion élargie de 3 mill. 5 à 4 millimètres de diamètre transverse, qu'un pédoncule grêle de 1 millimètre rattachait à la paroi du corps. La portion élargie, légèrement convexe sur la face dorsale, aplatie sur la face plantaire, était divisée par un sillon médian en 2 doigts parfaitement distincts, non munis d'ongles. On ne constatait aucun rudiment de ceinture pelvienne. L'examen histologique montre que le tissu de ces moignons est constitué par des cellules arrondies, toutes au contact les unes des autres, avec, en certains endroits, des îlots de nécrose. Extérieurement, le tissu est limité par une série de cellules kératinisées aplaties, sans génératrice reconnaissable.

La tête de cet Embryon était remarquable par les caractères suivants : le maxillaire inférieur était bien développé, mais la portion supérieure de la tête était réduite à une sorte de bourrelet ne dépasssant pas la commissure labiale; tout le squelette céphalique antérieur, les yeux, les glandes lacrymale et venimeuse faisaient défaut.

Au milieu du bourrelet, on remarquait un bourgeon ovoïde, simulant un œil impair, recouvert par le tégument sans solution de continuité; en outre, au-dessus de ce bourgeon, faisant saillie d'une fossette circulaire superficielle, émergeait une sorte d'éperon de 4 millimètres de longueur sur 1 millimètre de largeur, constitué par un tissu mou, blanc jaunâtre, que l'examen histologique montre formé d'une masse de substance en dégénérescence amyloïde, criblée de capillaires dilatés; il semble bien que le bourgeon est un bourgeon oculaire; des coupes suivant le diamètre antéro-postérieur permettent d'affirmer que l'on a affaire à une capsule limitée en avant par une cornée, en arrière par deux lames concentriques de cartilage et d'os. Cette capsule était remplie par un liquide albumineux. Les lames d'os et de cartilage donnent passage à une formation que ses rapports et sa topographie indiquent comme une rétine, mais qui n'en

présente aucun caractère histologique; toutes les cellules qui la composent ont, en effet, une forme irrégulièrement polyédrique et plus ou moins creusée de vacuoles. On ne trouve pas trace de cristallin derrière la cornée.

A la dissection, les organes internes ne présentent aucune lésion macroscopique; il faut noter seulement l'absence des capsules surrénales, que j'avais, sur les conseils du Docteur A. Pettit, spécialement recherchées; on sait qu'un fait semblable a été déjà signalé par Weigert dans les cas d'hémicéphalie chez les Mammifères.

Le cristarque dans la tige et la feuille des Ochnacées,

par M. Ph. van Tieghem.

Restreinte aux limites que je lui ai assignées dans mes Notes antérieures[1], la famille des Ochnacées possède, chez tous ses représentants, un caractère de structure qui, puisqu'il y est constant et qu'il ne se retrouve pas ailleurs, permet de les reconnaître immédiatement parmi toutes les autres plantes. C'est ce caractère, inaperçu jusqu'ici comme tel, quoique très simple, qui fait l'objet de cette petite Note.

Il se rencontre à la fois dans la tige et dans la feuille; mais, comme il y est exprimé d'une manière un peu différente, il y a lieu de considérer séparément chacun de ces deux membres.

1. *Structure de la tige.* — Sous un épiderme ordinairement glabre, la tige offre de très bonne heure dans son écorce une disposition singulière. Son assise externe ou exoderme est formée de cellules ordinaires, sans caractère particulier; mais il n'en est pas de même de sa seconde assise. Celle-ci est composée de cellules renfermant chacune une mâcle sphérique d'oxalate de calcium, dont la membrane s'est fortement épaissie et lignifiée en dedans et sur les côtés, en prenant des couches concentriques, mais sans offrir de ponctuations, tandis qu'elle est demeurée mince et cellulosique sur la face externe, formant ainsi une cupule ou mieux une alvéole qui enchâsse étroitement la sphère cristalline. Sur les coupes longitudinales ou transversales de la tige, chacune de ces cellules a donc la forme d'un arc épais ouvert en dehors, qui loge dans sa concavité un sphérocristal proéminent

(1) Ph. van Tieghem, Sur le genre *Lophire*, considéré comme type d'une famille distincte, les Lophiracées (*Journal de botanique*, XV, p. 191, 1901). — Sétouratée, Campylosperme et Bisétaire, trois genres nouveaux d'Ochnacées (*Journal de botanique*, XVI, p. 33, 1902). — L'embryon des Ochnacées et son emploi dans la définition des genres (*Bulletin du Muséum*, VIII, p. 208, mars 1902).